

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES

Développement Personnel



OBJECTIFS :

- Sensibiliser au risque de harcèlement sexuel et agissements sexistes dans le monde du travail
- Connaître le cadre réglementaire
- Prévenir, protéger et agir
- Permettre aux référent-es de mieux connaître leurs missions et être plus à l'aise dans leur exercice



PROGRAMME :

Caractériser et définir le sexisme et le harcèlement sexuel

- Définitions du harcèlement sexuel, des agissements sexistes
- Le cadre réglementaire
- Les différentes formes de sexisme
- Différencier séduction et harcèlement sexuel
- Les situations à risque
- Le mécanisme du harceleur
- Les conséquences pour la victime
- Constituer un dossier avec des preuves

Les obligations de l'employeur

- Prévenir le harcèlement sexuel : communication, sensibilisation, procédure
- Réagir face à une situation de harcèlement sexuel : analyse des faits, enquête, sanction

Le référent harcèlement sexuel et agissement sexiste de l'entreprises

- Rôle et missions

Mener les entretiens avec la victime présumée, le harceleur présumé, les témoins


- Le cadre de l'entretien
- Les comportements à adopter
- Les erreurs à éviter

LE PARCOURS DE FORMATION

Présentiel Distanciel Intra-entreprise Inter-entreprises One to one Duo

➤ **Modalités pédagogiques :** Vidéos pour illustrer des situations, quizz, cas concrets, statistiques, remise d'un support

➤ **Modalité d'évaluation :** Questionnaire de connaissances

 Attestation de compétence

Réf: DDP15



DURÉE

1 jour



PRÉREQUIS

Aucun



TARIFS

À partir de 350 € HT/Stagiaire



INTERVENANT

Formation assurée par un professionnel de la relation d'accompagnement



PUBLICS

Référent-es harcèlement sexuel, RH, managers, membres du CSE



Les + !

> Formation s'appuyant sur des outils et méthodes pour prévenir et faire face aux situation de harcèlement.